

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
I Traité du fleuve Columbia	5
Annexe «A» (Règles d'utilisation)	31
Annexe «B» (Appréciation des avantages énergétiques dérivant des installations d'aval)	37
II Accord Canada-Colombie-Britannique (en date du 8 juillet 1963)	43
III Accord Canada-Colombie-Britannique (en date du 13 janvier 1964)	53
IV Note en date du 22 janvier 1964 du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures au Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique (y compris Protocole)	57
V Note en date du 22 janvier 1964 du Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures	67
VI Note en date du 22 janvier 1964 du Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures	69
(Annexe relative aux conditions de vente)	71
VII Note en date du 22 janvier 1964 du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures au Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique	77
VIII Note en date du 16 septembre 1964 du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Canada	79
IX Procès-verbal (1964-1407 en date du 4 septembre 1964) d'une séance du Comité du Conseil privé	89
X Accord de vente de la part canadienne	91
XI Note en date du 16 septembre 1964 de l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Canada au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures	103
XII Décret de l'Exécutif: dispositions relatives au Traité du fleuve Columbia	105
XIII Note en date du 16 septembre 1964 du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Canada	109
XIV Note en date du 16 septembre 1964 de l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Canada au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures	111